

NEWSLETTER POLE EDUCATION – JEUNESSE 06/2021

Nous vous remercions d'être inscrits à la newsletter enfance jeunesse de la commune.
Vous pouvez y retrouver toute l'actualité du service.

Sommaire de la newsletter 6 : centres d'été

Partenaire : La CAF est un partenaire technique et participe au financement des Accueils de la commune.

****** LA CONSTITUTION DES EQUIPES DE DIRECTION ******

Centre de Juillet

Le directeur du centre : Maxime Holvöet

Les directeurs adjoints :

- Marie Bagein : centre maternel du 8 au 23 juillet
- Adrien Bourgeois : centre maternel du 26 au 30 juillet
- Anthony Dangre : centre primaire du 8 au 30 juillet

Centre d'Aout

Le directeur du centre : Marie Bagein

Le directeur adjoint : Adrien Bourgeois

****** LES LIEUX D'ACCUEIL ******

Nous accueillerons les enfants sur 3 structures :

- L'école Paul Emile Victor accueillera :
 - Les maternels des écoles Paul Emile Victor, Sacré Cœur, Saint Jean Baptiste et Extérieurs
 - Les élémentaires en classe de CP, CE1 et CE2 des écoles Paul Emile Victor, Sacré Cœur, Saint Jean-Baptiste et Extérieures
- Le centre socio-culturel accueillera :
 - Les élémentaires en classe de CM1 et CM2 des écoles Paul Emile Victor, Sacré Cœur, Saint Jean-Baptiste et Extérieures
- Le complexe sportif accueillera :
 - Les collégiens
 - Le Club Ados

Concernant la répartition des groupes, les enfants seront ensuite accueillis de la manière suivante :

- Au centre socio-culturel, nous aurons 2 groupes :
 - Les CM1/CM2 des écoles Paul-Emile Victor et extérieures en salle VAN GOGH
 - Les CM1/CM2 des écoles du Sacré Cœur et Saint Jean baptiste en salle VIVALDI / VINCI
- A l'école Paul Emile Victor, nous aurons 10 groupes :
 - les TPS /PS des écoles Paul-Emile Victor et extérieures : en salle TAZIEFF
 - les MS des écoles Paul-Emile Victor et extérieures : classe de Mme Zucchiatti
 - les GS des écoles Paul-Emile Victor et extérieures : classe de Mme Fourneau
 - les TPS /PS des écoles du Sacré-Cœur et Saint Jean Baptiste : en salle de Nouvelle Garderie
 - les MS des écoles du Sacré-Cœur et Saint Jean Baptiste : classe de Mme MERLIN
 - les GS des écoles du Sacré-Cœur et Saint Jean Baptiste : classe de Mme BETRENCOURT
 - les CP des écoles Paul-Emile Victor et extérieures : Classe de Mme Szymanska
 - les CE1/CE2 des écoles Paul-Emile Victor et extérieures : en salle Cousteau
 - les CP des écoles du Sacré-Cœur et Saint Jean Baptiste : classe de Mme Decaudin
 - les CE1/CE2 des écoles du Sacré-Cœur et Saint Jean Baptiste : classe de Mme Bornoville
- Au complexe sportif, nous aurons 2 groupes :
 - Les COLLEGIENS au Club House du TENNIS
 - Le CLUB ADOS au Club House du BOULODROME

Concernant les temps d'accueil péricentre matin et soir, les enfants seront accueillis à l'école Paul Emile Victor

L'entrée des accueils péricentre à l'école Paul-Emile Victor se fera par la porte du Cyber.

**** LES HORAIRES ****

L'organisation du centre ne nécessite pas de mettre en place un accueil échelonné. Les horaires sont les suivants :

- L'accueil péricentre matin : de 7h30 à 9h00
- Activité matin : de 9h00 à 12h00
- Pause méridienne : de 12h00 à 14h00
- Activité Après-midi : de 14h00 à 17h00
- L'accueil péricentre soir : de 17h00 à 18h30

Les portes des différentes structures ouvriront 10 minutes avant, soit à 8h50 pour l'activité du matin et 13h50 pour l'activité de l'après-midi. Nous vous demandons de bien vouloir respecter les horaires.

**** LA RESTAURATION ****

Concernant la restauration, elle se déroulera à l'école Paul-Emile Victor.

Pour les enfants demi-pensionnaires : le repas sera organisé dans le respect des groupes de centre. Lors des services, certains groupes mangeront en même temps mais avec le respect de la distanciation entre les groupes.

Les pique-niques : nous maintenons les pique-niques une fois par semaine et par groupe.

La confection et la conservation des pique-niques sont sous la responsabilité des familles en plaçant les produits frais dans un sac isotherme.

Quelques idées pour un bon pique-nique : un sandwich / des tomates cerises à grignoter / Paquet de chips / Compote en gourde / Yaourt à boire / une salade composée sans oublier les couverts / un fruit / eau / une serviette en papier

Pour rappel, il n'y a pas de possibilité de commander de pique-nique ville.

**** L'ACCUEIL DES FAMILLES ****

Un cheminement vous sera présenté à l'entrée de chaque structure :

- Au centre socio culturel d'Ogimont : Vous pourrez entrer dans la cour afin de déposer les enfants mais nous vous remercions de ne pas entrer dans les bâtiments.
- A l'école Paul Emile Victor : Vous ne serez pas autorisés à entrer dans l'enceinte de l'école, y compris la cour. Les enfants entreront par la grille principale

**** LE PROTOCOLE SANITAIRE ****

Nous avons besoin de votre contribution au bon fonctionnement du protocole.

La prise de température : outre la surveillance de l'apparition de symptômes, la température doit être inférieure à 38°C (hors prise de médicaments). Nous vous remercions de bien vouloir prendre la température de votre enfant avant sa venue au centre. En cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez le mineur ou un membre de sa famille, celui-ci ne doit pas prendre part à l'accueil et ne pourra y être accueilli.

- Pour la journée d'accueil, merci de prévoir comme à l'habitude le sac de votre enfant avec :
 - o Pour les maternels : un change, pour la sieste ou le temps calme : le doudou si nécessaire, un drap ou une couverture.
 - o Pour tous : une gourde remplie d'eau, le goûter
- Nous vous remercions également de privilégier les vêtements et des chaussures confortables que votre enfant sait mettre et enlever seul, ceci afin d'éviter les contacts.
- Le lavage des mains sera priorisé à l'utilisation du gel hydroalcoolique et mis en application plusieurs fois par jour : à l'arrivée et avant le départ, avant et après le repas, avant le démarrage d'une nouvelle activité, avant et après les temps libres, après être allé aux toilettes

Nous vous remercions de sensibiliser votre enfant au contexte et de lui rappeler que les gestes barrières restent d'actualité. Nous comptons sur vous !

En cas de suspicion :

- Nous vous informerons immédiatement et vous demanderons de venir le rechercher.
- Testé positivement, votre enfant ne pourra reprendre part à l'accueil.

Les locaux seront automatiquement nettoyés et en cas de test positif, les autorités compétentes en seront informées et des décisions de fermeture de site pourront être observées.

Les consignes seront également appliquées aux encadrants.

Le directeur chargé du suivi sanitaire est désigné référent COVID-19.

Les locaux :

- Le nettoyage des sols et des surfaces sera effectué une fois par jour.
- La désinfection des surfaces touchées sera réalisée plusieurs fois par jour.
- Les tables du réfectoire seront nettoyées après chaque service
- L'aération des locaux au moins 15 minutes avant l'arrivée des enfants, au moment de la restauration et le soir après le départ des enfants. Une aération de quelques minutes aura également lieu toutes les heures.

La distanciation :

- Les enfants provenant d'écoles différentes peuvent être reçus au sein d'un même accueil.
- La distanciation physique est maintenue entre les mineurs de moins de 6 ans de groupes différents. La distanciation ne s'applique pas entre les mineurs du même groupe, que ce soit dans les espaces clos ou en extérieurs.
- Pour les mineurs de 6 ans et plus, le principe à appliquer est la distanciation physique d'au moins 2 mètres lorsqu'elle est matériellement possible et lorsque le port du masque n'est pas permanent, dans les espaces clos, entre les encadrants et les mineurs et entre les mineurs quand ils sont côte à côte ou face à face. Elle ne s'applique pas dans les espaces extérieurs au sein d'un même groupe, y compris pour les activités physiques et sportives
- La distanciation d'au moins un mètre s'impose entre les adultes et entre les groupes différents dans les espaces intérieurs.
- Sauf exception et avec accord du référent COVID-19, nous vous remercions de ne pas entrer dans l'enceinte des établissements.

Le port du masque « grand public filtration supérieur à 90% » dit de catégorie 1

- Il est obligatoire pour les encadrants dans les espaces clos
- Il n'est pas requis pour les enfants de maternels
- Il est obligatoire pour les mineurs dès 6 ans en intérieur
- Les masques enfant seront fournis par vos soins
- Il est requis en cas de suspicion

Les masques « grand public » de catégorie 1 qu'est-ce que c'est ?

Les masques de catégorie 1 sont ceux recommandés par le Haut conseil de santé et [répondant aux normes de l'Afnor](#) (Association française de normalisation).

- Il s'agit des masques en tissu proposés en pharmacie, en grande surface. Ce sont des masques lavables à 30 ° et réutilisables. Pour savoir si le masque est bien de catégorie 1, référez-vous à l'emballage.
- Les masques chirurgicaux sont bien des masques de catégorie 1

Les activités :

- Le programme d'activités tient compte de la distanciation et des gestes barrières
- Les activités physiques et sportives sont autorisées, dans le respect des mesures d'hygiène, de la réglementation applicables aux activités sportives (décret n° 2020-1310 du 19/10/2020). La distanciation physique lors des activités sportives est d'au moins 2 mètres sauf lorsque, par sa nature, l'activité sportive ne le permet pas.
- La mise à disposition d'objets partagés (livres, ballons, crayons...) est autorisée.

****** MISE EN LIGNE ******

- Les menus
- La composition des groupes
- Les informations familles :
 - o Canicule
 - o Les horaires
 - o La restauration et les pique-niques
 - o Les lieux d'accueil
 - o Sakado malin des maternels
 - o Sakado malin des primaires

****** PROCHAINEMENT EN LIGNE ******

- Le guide « sorties »
- Les plannings

Le service jeunesse reste à votre disposition pour plus de renseignements.

Par ailleurs, la sécurité des enfants étant prioritaire, nous ne manquerons pas de modifier notre fonctionnement en cas de besoin.

Si vous ne souhaitez plus recevoir la newsletter, merci de le signaler à servicejeunesse@mairie-baisieux.fr

Un renseignement sur les accueils de loisirs : servicejeunesse@mairie-baisieux.fr

Site de la mairie : <http://www.mairie-baisieux.fr/>

Détenteurs d'un compte facebook ? N'hésitez pas à visiter la page de la mairie (<https://www.facebook.com/mairiedebaisieux>) et de cliquer sur "J'aime".

Retrouvez toutes les newsletters sur le site de la mairie : <http://www.mairie-baisieux.fr/newsletter>

Horaires d'ouverture de la mairie du lundi au samedi de 8h30 à 12h15 et le mercredi toute la journée de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h15

